

**E 7539**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2011-2012

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
Le 25 juillet 2012

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
Le 25 juillet 2012

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Recommandation conjointe de décision du Conseil** autorisant l'ouverture de négociations en vue d'un accord-cadre entre l'Union européenne et le Japon.

JOIN (2012) 390 FINAL RESTREINT UE

Ce document est disponible auprès des secrétariats des commissions des affaires européennes